

Le retour des idéologies

Emile Chabal

Comme de nombreux pays européens, la France est désormais confrontée à une crise de régime aiguë. En Europe, la décomposition politique du xx^e siècle a été annoncée par l'effondrement du paysage politique en Italie dans les années 1990 et la disparition de tous les partis principaux de l'après-guerre. Mais, en France, les structures politiques et les institutions ont beaucoup mieux survécu aux transformations géopolitiques de cette période : d'ailleurs, les cycles électoraux de 1995, 2002, 2007 et 2012 présentent un caractère bipartisane assez classique sous la V^e République. Seul le « coup de tonnerre » du 21 avril 2002, quand Jean-Marie Le Pen se hisse au second tour de la présidentielle, semble vraiment troubler l'horizon.

Cette résistance s'explique en partie par la persistance d'une culture politique fortement idéologique. En effet, la France a ceci de particulier que les idéologies – et notamment le clivage droite-gauche – sont plus importantes que les partis politiques. Sous la V^e République, seul le Parti communiste peut se vanter d'une certaine stabilité institutionnelle ; toutes les autres formations politiques se voient représentées par différents partis qui changent souvent de nom. De ce fait, les Français s'attachent plus facilement à des idéologies politiques (socialisme, gaullisme, communisme...) qu'à des partis. Le système politique français est donc moins fragilisé par le recul des partis traditionnels qui s'observe partout en Europe dans les années 1990 et 2000. Lors des élections nationales, notamment l'élection présidentielle, les Français s'expriment systématiquement « à droite » ou « à gauche », quel que soit le candidat. Cela permet d'occulter des mutations sociales profondes qui vont par la suite éclater au grand jour.

C'est avec la victoire d'Emmanuel Macron en 2017 que le *status quo* devient plus difficile à préserver. Macron effectue un brouillage

idéologique et remporte la présidentielle sans être véritablement appuyé par un parti politique. Sa volonté de « dépasser » le clivage droite-gauche et d'en finir avec les « partis de gouvernement » du centre droit et du centre gauche acte alors une décomposition sociologique longtemps annoncée par les politistes. Mais on ne peut pas simplement balayer deux siècles d'idéologies et de clivages sans proposer de nouvelle synthèse. Or ni le programme ni la politique de Macron n'ont été capables de combler ce vide. Le résultat est un décalage entre les attentes des Français et la capacité du président à agir.

Les élections législatives de 2024 sont l'exemple le plus spectaculaire de ce décalage. Avec la dissolution, Macron a voulu faire un geste gaullien. Et il n'est pas plus gaullien que de forcer une recomposition politique en annonçant une dissolution sans aucune consultation parlementaire ! Mais le gaullisme avait une portée hautement idéologique dans les années 1950 et 1960, qui a permis à de Gaulle de bâtir la V^e République à coups de référendums unilatéraux. En revanche, le macronisme manque cruellement de fondement idéologique. Macron est donc incapable d'imposer sa vision et il se trouve attaqué de toutes parts pour son geste mal compris.

La crise actuelle est donc une crise de représentation politique, comme la France en a connu beaucoup à l'époque contemporaine. Prenons par exemple la montée et la défaite de la Commune de Paris en 1871, l'avè-

L'expérience de crises politiques est constitutive de l'histoire contemporaine française.

nement de la V^e République en 1958 ou les événements de Mai 68. Dans les trois cas, la crise politique a été accompagnée par un mouvement social et des événements géopolitiques extérieurs. Mais les résultats ont

été différents : la Commune n'entraîne pas la chute de la III^e République, mais sa stabilisation ; de Gaulle construit une nouvelle République en pleine guerre d'Algérie ; et l'élan révolutionnaire de Mai 68 finit par s'essouffler. L'expérience de crises politiques est donc constitutive de l'histoire contemporaine française.

En revanche, la crise actuelle pourrait entraîner des changements assez conséquents du système politique français. L'incapacité de former un gouvernement stable, par exemple, changerait forcément les calculs politiques et le comportement des électeurs. Il se peut que les alliances électorales se fassent après et non pas avant les élections (comme c'est

le cas aujourd’hui avec la pratique courante des « désistements » avant le second tour). Ou bien on pourrait voir beaucoup plus de coalitions et d’accords entre partis, comme le Nouveau Front populaire. Il existe également un retour de la dimension idéologique : avec la fermeture de la parenthèse Macron, la France retrouva-t-elle une forme de bipartisme droite-gauche ?

Les démocraties reflètent toujours les envies et les peurs de leur électorat. Il y a aujourd’hui une cacophonie d’idées, de ressentiments, de « ras-le-bol », de tendances, de mouvements et de revendications au sein de la société française. Les partis et les politiques peinent à organiser et à mobiliser cette cacophonie. Il en résulte un paysage politique éclaté et chaotique. Mais cela ne veut pas dire que les institutions ne sont pas en partie responsables de l’impasse politique. De l’étranger, l’une des pathologies institutionnelles les plus frappantes est la subordination totale du Premier ministre à la volonté du président. À chaque démission de Premier ministre depuis 2024, le pays tout entier se tourne vers le président. Partout ailleurs, un changement de gouvernement implique presque toujours l’engagement du Parlement, mais, en France, cela devient un spectacle napoléonien. Il faudra donc profondément repenser les institutions afin qu’elles puissent vraiment prendre en compte, de manière plus souple et plus horizontale, l’instabilité des clivages politiques au xx^e siècle.

Il faudra faire de même pour les dimensions sociales et économiques de la politique, par exemple les débats houleux sur la réforme des retraites ou la fiscalité. Dans la configuration actuelle, il est presque impossible de bâtir des compromis politiques. C’est notamment le cas du débat sur la réforme des retraites, qui a une portée toute particulière en France. Au Royaume-Uni, les retraites ont été complètement dévalorisées, à tel point que la question semble être un enjeu politique uniquement pour les personnes âgées ; aux États-Unis, les retraites « publiques » sont quasi inexistantes. En France, en revanche, elles représentent une – peut-être même *la* – pierre angulaire du pacte social français. En effet, elles cristallisent plusieurs débats cruciaux : les relations entre générations, l’engagement de l’État, la justice sociale, le droit à une fin de vie digne, la dette publique ou encore la pénibilité du travail. La seule comparaison pertinente serait le National Health Service au Royaume-Uni, une vaste institution qui est devenue bien plus qu’un simple système de santé publique et fait partie

intégrante de la notion même de la « citoyenneté » britannique. Le débat autour de la fiscalité des hauts patrimoines n'est pas aussi puissant que celui autour des retraites. Il est très largement porté par la gauche et il est ancré dans une vision classiste qui puise dans les racines idéologiques du socialisme, du communisme et du marxisme. Le fait qu'il soit de nouveau d'actualité montre peut-être que la « ré-idéologisation » de la politique française est en cours, mais il pourrait être réglé assez facilement avec une version de la taxe Zucman. La réforme des retraites, en revanche, va continuer à poser de vrais problèmes à l'avenir. D'ailleurs, si les institutions politiques restent paralysées, il est fort à craindre qu'elle encourage l'émergence d'un mouvement social de contestation qui pourrait secouer le paysage politique pendant ou après le cycle électoral de 2027.